



Sections de Haute-Garonne

Toulouse le 7 janvier 2013

A l'attention de **M Pierre Moscovici**, Ministre de l'Economie et des Finances

Copie à M Jean Marc Ayrault, Premier Ministre

M Jérôme Cahuzac, Ministre délégué, chargé du Budget

M Bruno Leroux, Président du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen à l'Assemblée Nationale

Mmes et Mrs les Députés et Sénateurs de la Haute Garonne

Aux Partis Politiques de la Haute Garonne

Objet : Courrier, en date du 12 décembre 2012, reçu de Mme Marie Hélène Valente, Chef de Cabinet du Ministre Chargé du Budget

Monsieur le Ministre,

C'est avec un réel étonnement, ainsi que de fortes interrogations, que nous avons pris connaissance du courrier, en date du 12 décembre 2012, adressé par Mme Marie Hélène Valente, Chef de Cabinet du Ministre Chargé du Budget, aux différents secrétaires des sections syndicales de la DRFIP de la Haute Garonne (Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques), copie dudit courrier étant jointe en annexe.

En effet les organisations syndicales Finances Publiques de la Haute Garonne n'ont jamais appelé directement l'attention de M Jérôme Cahuzac, Ministre délégué, chargé du Budget.

En revanche, nous avons interpellé l'ensemble des parlementaires de Haute Garonne, soit directement lors d'audiences qu'ils nous ont accordées, soit par écrit par un courrier du 26 septembre 2012 auquel le cabinet du ministre fait référence.

Dès lors, deux députées, Mme Martinel Martine et Mme Delga Carole, ont posé, chacune, une question écrite, dont copies vous sont ci-jointes, à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances sur la situation de l'emploi à la Direction des Finances Publiques de la Haute Garonne.

Alors qu'à ce jour les questions écrites de ces deux parlementaires, dont une depuis le mois de septembre 2012, sont demeurées sans réponse, nous avons reçu, directement, une réponse du Chef de cabinet du Ministre délégué chargé du Budget.

Cela nous interpelle fortement sur le peu de considération portée aux élus de la Nation, élus de proximité saisis par les habitants et salariés de leur circonscription, par les services du Ministère qui ignorent ainsi leur démarche.

Etant nous même, en tant qu'agents du Ministère de l'Economie et des Finances, fonctionnaires d'Etat, notre respect de la représentation nationale nous conduit à exprimer une incompréhension quant au non respect du rôle de nos parlementaires quand ils expriment les inquiétudes de leurs concitoyens.

Si nous sommes donc interpellés par la méthode, le contenu de la réponse qui nous est adressée nous semble plus grave encore. Elle est pour nous choquante, voire porte atteinte à notre dignité d'agents des Finances Publiques de la Haute Garonne et de militants syndicaux. Choquant et indigne le contenu du courrier reçu, voici pourquoi.

D'une part parce que ce courrier, particulièrement dans sa première partie, nous explique ni plus ni moins ce qu'est la fusion ayant entraîné la création de la DGFIP mais encore ce qu'est un Guichet Fiscal Unique !!! Nous vivons notre administration au quotidien et en constatons régulièrement les dégâts que cette fusion cause tant auprès des agents que des populations. Alors se faire expliquer sa genèse et son fonctionnement par des personnes ne l'ayant jamais vécue frise l'insulte.

D'autre part, ce courrier fait, ni plus ni moins l'éloge de la fusion des services des Impôts et du Trésor Public mis en œuvre, dès 2008, par l'ancien Président de la République et la majorité de l'époque !!!

Vous ne pouvez ignorer, Monsieur le Ministre, que la fusion des administrations des Impôts et du Trésor Public a été réalisée contre l'avis des personnels et des organisations syndicales, et nous l'avons payé par de fortes retenues de grève. Cela a été l'objet d'un conflit social violent tant le refus du dialogue a été fort, tant la répression a été un axe majeur de la mise en place de la réforme.

Ainsi les élus locaux de Haute Garonne, en 2008 dans l'opposition à l'ancien Président de la République, ont dû intervenir à différentes reprises pour s'interposer entre nos collègues et les forces de l'ordre comme cela a été le cas sur différents sites, par exemple à la Direction Régionale rue des Lois. On peut noter que ces élus étaient solidaires des revendications des personnels.

Dès lors il est incompréhensible pour nous que ce courrier, écrit en votre nom, explique et valorise le contenu de cette réforme.

Par ailleurs nous tenons à préciser, à titre d'exemple des méconnaissances dans le contenu dudit courrier, que, si le réseau des Trésoreries a été maintenu en Haute Garonne ce n'est pas suite à une concertation approfondie, comme indiqué par Mme Marie Hélène Valente, mais grâce à l'interpellation massive de M Parini, alors Directeur Général des Finances Publiques, par les agents du Département lorsque que celui-ci s'est rendu à une convention à Toulouse Labège. Pour information, plusieurs élus locaux dont des parlementaires, alors dans l'opposition, soutenaient par leur présence la démarche des personnels des impôts et du Trésor Public.

A titre d'information, la concertation dans notre administration est pour le moins difficile, y compris aujourd'hui, avec par exemple des règles de fonctionnement du Comité Technique Local ignorées : restructuration de services sans la consultation du Comité Technique, chiffres d'emplois présentés de façon erronée voire tronquée aux organisations syndicales par notre Direction, etc..

Vous comprendrez donc, Monsieur le Ministre, que le courrier qui nous a été adressé par Mme Marie Hélène Valente est pour nous difficilement acceptable.

Nous souhaitons, pour notre part, qu'une réponse effective soit apportée aux questions écrites posées par les parlementaires du département. Ces réponses doivent prendre en compte les réalités de notre département qui va subir, encore, de lourdes suppressions d'emplois malgré la hausse des charges et une expansion démographique soutenue.

Nous avons pour principe de toujours agir en toute transparence avec les personnels. C'est pourquoi nous informerons les 2 000 agents de ce département, de l'absence de réponse, à ce jour, aux questions des parlementaires, du fond et de la forme du courrier reçu des services du Ministre délégué au Budget et de la présente lettre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Régis LAGRIFOUL Boris BEAUDOIN Patrick LUMEAU Christian HUESO

Solidaires Finances Publiques CGT Finances Publiques FO DGFIP CFDT Finances Publiques